

## ECONOMIE DURABLE

### POUR LE SPF ECONOMIE, P.M.E., CLASSES MOYENNES ET ENERGIE

Par la stratégie « Europe 2020 », l'Union européenne s'engage à faire de l'Europe une économie intelligente, durable et inclusive. Elle vise ainsi à promouvoir une croissance durable de notre économie. Dans cette optique, la Belgique ambitionne de rejoindre le groupe des Etats européens pionniers dans la transition vers de nouveaux modes économiques de production et de consommation durables<sup>1</sup>. En inscrivant dans ses missions la mise en place des conditions d'un fonctionnement durable du marché des biens et services, le SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie souligne l'importance du développement durable pour notre économie.

**L'économie durable est la contribution de l'activité économique au développement durable dans le cadre d'une économie de marché régulée.**

Le SPF Economie entend la soutenir activement. En vue d'une plus grande efficacité et dans le respect des compétences de chacun, le SPF Economie se doit de cibler ses actions de développement durable. Dans ce cadre, l'économie durable est l'une des politiques que le SPF veut promouvoir en vue de permettre à tous de bénéficier des bienfaits d'une économie de marché régulée tout en veillant à la satisfaction des besoins futurs.

Le rôle de l'activité économique, tant privée que publique, pour un développement durable qui respecte ses trois piliers (environnemental, social, économique) doit être renforcé mais aussi encadré. Cette responsabilité ne doit pas être considérée comme une contrainte mais plutôt comme une opportunité pour le développement de notre économie et de notre compétitivité. Elle vise également à renforcer l'efficacité des actions publiques en les ciblant sur les initiatives économiques source d'opportunités en terme d'emploi, de développement humain. De nombreuses entreprises ont déjà intégré cette vision en mettant en place, entre autres, des politiques actives et transparentes de « responsabilité sociétale des entreprises ».

Le SPF Economie doit également garantir une régulation du marché en tenant compte des mutations radicales de nos modes de production et de consommation qui nécessiteront une utilisation rationnelle de nos ressources et des échanges plus équitables. Cette régulation devra se faire au niveau de pouvoir le plus adéquat. Une certaine flexibilité du cadre législatif devra également être prévue pour permettre non seulement l'adaptation des modes de production et de consommation mais aussi de veiller aux besoins et aux possibilités spécifiques des PME. Le SPF veillera à protéger les plus faibles et à encourager ceux qui auront opté pour une société durable. Ainsi de nouveaux modes de consommation s'inscrivent dans l'utilisation plutôt que dans la propriété, dans des

échanges non-monétaires créateurs de bien être, ou dans la réduction de la surconsommation devront également être envisagés dans une optique de consommation durable.

Une attention spécifique est également indispensable aux modes de production qui s'inscrivent de manière cohérente dans le développement durable de notre société. En prônant l'économie durable, le SPF Economie veut renforcer la compétitivité de notre économie (et en particulier de nos entreprises) en les rendant moins dépendantes des fluctuations des marchés des matières premières, développer l'attractivité économique du pays et positionner favorablement nos entreprises sur les marchés extérieurs. L'intégration des différentes facettes du cycle de vie des produits dans les processus industriels permettra aux entreprises de fournir des produits plus durables, indispensables pour une gestion plus efficace et responsable de nos ressources.

Ces mutations de production et de consommation exigent une innovation accrue et ciblée. Le SPF Economie doit veiller à son développement, dans toutes ses facettes : de la recherche à la mise sur le marché (ou le retrait du marché), en passant par l'expérimentation et la bonne intégration de ces nouveaux produits ou services sur le marché, ainsi qu'en développant une politique d'achats publics durable. En effet, toute innovation, technologique ou non, de produits ou de services plus durables doit être diffusée et utilisée pour concrétiser les mutations indispensables pour notre économie.

---

<sup>1</sup>Note de politique générale du Gouvernement, décembre 2011